

Des gestes simples :

- Ne Restez pas seul : gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté.
- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ou à les mémoriser dans votre téléphone.
- Signalez immédiatement à la brigade de gendarmerie tout fait suspect en composant le 17.
- Bénéficiez de l'opération « **tranquillité sénior** » si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets.

Se protéger des cambriolages :

- Protégez votre domicile : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Fermez la porte d'entrée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Evitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout la nuit, même l'été, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleur... Confiez-les à une personne de confiance.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...
- Ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Placez-les en lieu sûr et éloigné des accès.

En cas d'absence durable :

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

En cas de cambriolage :

- Ne touchez à rien mais de chez un voisin, prévenez immédiatement par téléphone la gendarmerie en composant le 17.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...)

Se prémunir contre le vol à la fausse qualité :

- N'ouvrez jamais à un inconnu. Utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Si une personne se présente chez vous sans que vous l'ayez demandé et déclare être un professionnel, vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir (cherchez vous-même le numéro dans l'annuaire, n'utilisez pas celui qu'il vous donne).
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

- Lors de la vente de calendriers en fin d'année, ne laissez pas pénétrer la personne dans votre domicile : fermez la porte avant de chercher de la monnaie.

Les bons gestes lorsque vous sortez de chez vous :

- Privilégiez vos déplacements en vous faisant accompagner.
- Marchez toujours en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Ne laissez personne vous passer un collier au cou en guise de remerciement : le vôtre, bien plus précieux, risquerait de disparaître rapidement.

Vol au distributeur de billets :

- Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque.
- Si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.
- En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide : ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code.
- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire.
- Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

En cas d'agression :

Si vous le pouvez :

- Notez le signalement de votre agresseur : âge apparent, corpulence, couleur de peau, couleur et coupe de cheveux, signes particuliers, tenue vestimentaire.
- Relevez les caractéristiques du véhicule utilisé (couleur, type, marque, numéro d'immatriculation), direction de fuite...
- Alertez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Les bons gestes lorsque vous vous déplacez :

- Piétons et cyclistes : La nuit équipez-vous d'un gilet réfléchissant.
- Automobilistes : Sachez adapter votre conduite et faites vérifier régulièrement votre vue, votre ouïe et vos réflexes.
- Attention aux médicaments qui peuvent entraîner une baisse de vigilance.